Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212901987-20260505-2026_4_11-DE

MAIRIE

DE

PLOUIDER

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUIDER
N° 2026-4-11

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28 avril 2026

Membres en exercice :	**19**
Présents :	**17**
Procuration :	**2**
Votants :	**19**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, le Conseil Municipal de PLOUIDER, est convoqué en Mairie, pour le cinq mai deux mil vingt six.

L'an deux mil vingt-six, le cinq mai, à vingt heure trente, le Conseil Municipal de PLOUIDER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. René PAUGAM, Maire.

Etaient présents : M. PAUGAM René, Maire – Mmes LAGADEC Marylène - CORLOSQUET Karine - M. MAZE David, M. MERCIER Tristan, M. LE JEUNE Clément, adjoints - M. SIMON Bernard – Mme BERNARD Nicole – Mme DESNOS Annie – Mme GRIJOL Guénaëlle – M. HENRY Patrick – M. INISAN Pierre-Yves – Mme LE BORGNE Nathalie – M. MOTREFF Pierre-Yves – M. RIOU Hubert – Mme ROZEC Véronique – Mme VOGT Dorothéa.

Etaient absents : Mme MARY Gaëlle a donné pouvoir à Mme Dorothéa VOGT – M. BOSSARD Pierre a donné pouvoir à Mme Karine CORLOSQUET,

Secrétaire de séance : M. pierre Yves MOTREFF,

CESSION DE PARCELLE DE TERRAIN

La mairie de Plouider cède à M. Goulven MONOT d'une parcelle d'une contenance cadastrée de 30 ca au lieu dit Poulbrouan pour 1 € le mètre carré.
En effet, il convient de régulariser cette situation M. MONOT souhaitant vendre son bien situé en partie sur le domaine communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le Maire, à régulariser la situation.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire